

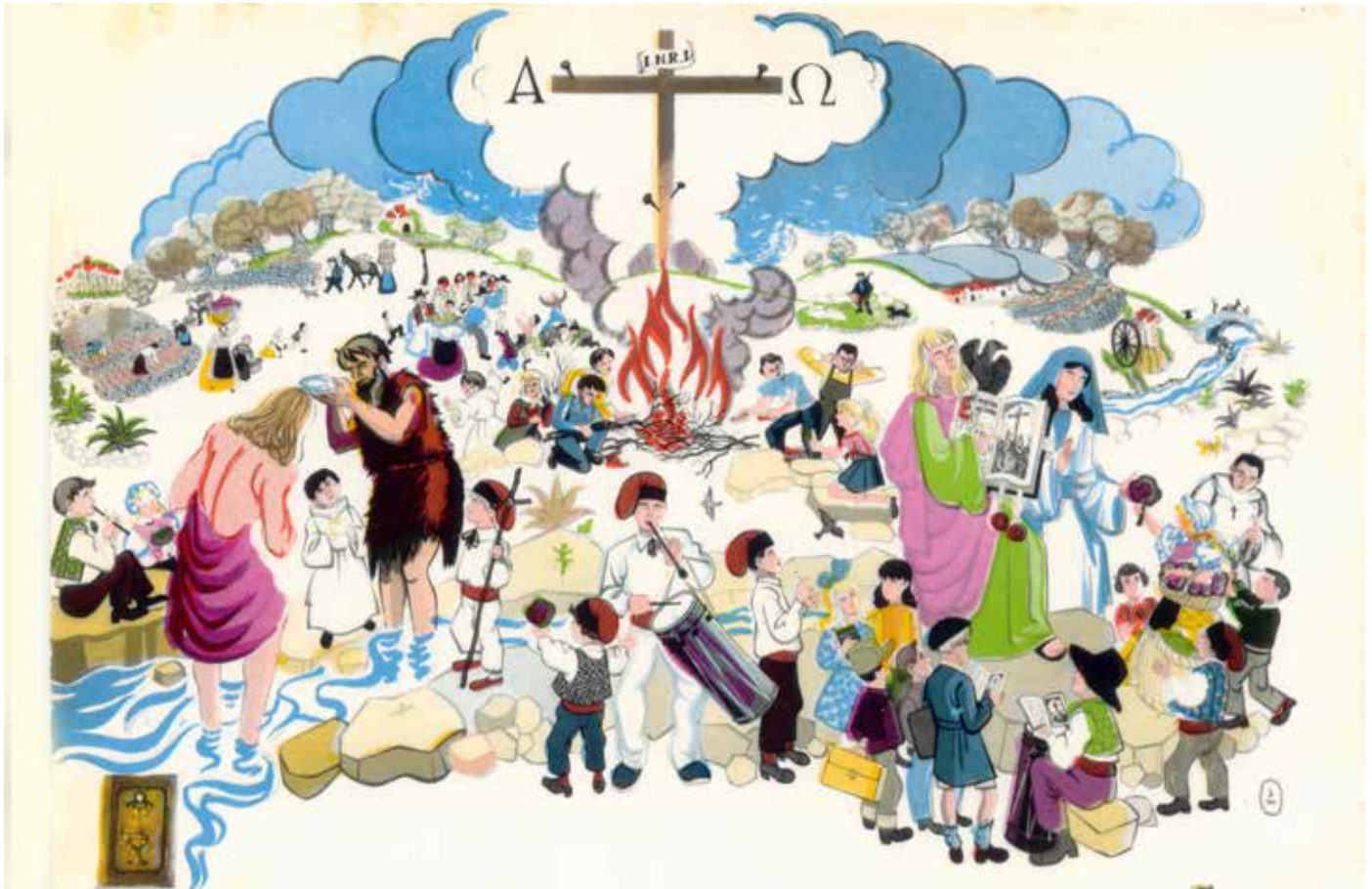
# **Société Historique de Tourrettes**



**Bulletin N°10  
Juillet 2015**







En couverture une aquarelle de Ralph SOUPEAU  
fresquiste de la chapelle Saint Jean

**La SHT serait heureuse de recevoir vos remarques et suggestions.  
De même tout témoignage sera le bienvenu.**

Contact : [damien.bagarla@orange.fr](mailto:damien.bagarla@orange.fr)

Ce fascicule est disponible sur le site WEB de la SHT.  
La version papier est en vente à la Presse les Violettes au prix de 2 €.

Adhésion SHT, cotisation annuelle 10€



**Editeur**  
**Société Historique de Tourrettes**

<http://shtourettesurloup.com>

Graphisme et mise en page : Claude Wucher

## Sommaire

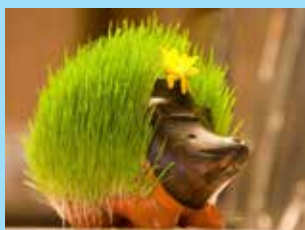
Fait divers ou faute de toilette ? page 4



Grégoire et la poêle Tefal page 6



Tourettes décliné par une poétesse page 12



Inventaire des objets mobiliers de la commune en 1843 page 14



L'école autrefois en photos page 18



## Editorial

*Nous atteignons le numéro 10 de notre bulletin, notre réserve de sources disponibles pour la rédaction des articles est faible.*

*Nos appels à contribution, documents, témoignages, n'ont pas eu beaucoup de succès. Aussi nous vous demandons d'être nos messagers auprès de tous ceux que vous connaissez pour les inciter à participer à notre travail de mémoire.*

*Dans ce bulletin 3 articles, la mairie autrefois, un fait divers et un tourettan grand inventeur complétés par un peu de poésie et des photos scolaires d'antan.*

*Bonne lecture et excellentes vacances à toutes et à tous.*

*Le bureau de la SHT*





# Fait divers ou faute de toilette ?



Un article paru dans « Le Petit Niçois » du 26 Mai 1932 allait brusquement troubler la quiétude de notre cité. En effet dans la rubrique «Faits Divers» les lecteurs de ce journal pouvaient lire un article dont le titre était:

«UNE VIEILLE FEMME QUE L'ON CROYAIT ETRANGLEE ETAIT MORTE D'UNE CRISE CARDIAQUE»

La veille de la parution de cet article, la rédaction du journal avait été informée téléphoniquement qu'un meurtre venait de se produire au village. Dès la connaissance de cette nouvelle un journaliste était dépêché sur place pour couvrir cet événement. A son arrivée, le journaliste constatait que l'information s'était largement diffusée auprès de la population : des attroupements de tourrettans s'étaient formés aux quatre coins de la place du village et le commérage allait bon train. Toutes les hypothèses sur les raisons, les circonstances et les auteurs de ce «drame» étaient débattues.

Sur les lieux du crime se trouvaient Mr DARGENT juge d'instruction, Mr TORTONI substitut du procureur, Mr NAVRIN greffier et le lieutenant de gendarmerie TOCABENE. Le juge d'instruction déclarait à l'assistance présente qu'après enquête il s'avérait qu'il ne s'agissait pas d'un meurtre mais tout simplement d'une mort naturelle. Pour le médecin légiste le décès avait été causé par un arrêt cardiaque.

A la suite de cette déclaration les badauds se dispersaient peu à peu et regagnaient leur domicile. Les tourrettans se demandaient dans ces conditions pourquoi l'hypothèse d'un meurtre avait été avancée par ce journal ce qui aurait évité toute cette effervescence. Pour mieux comprendre pourquoi pendant 24 heures le village avait fait les gros titres de la presse locale il faut reprendre la chronologie des faits:

Sur la place du village vivaient deux vieilles filles considérées comme « *un peu simples d'esprit les demoiselles G....* » ; elles habitaient depuis de nombreuses années dans un immeuble de trois étages. L'aînée âgée de 61 ans se prénomait Philomène et la plus jeune, âgée de 59 ans, Fortunée.

Le mercredi 25 mai, le garde-champêtre Mr Ernest TAULANE se rendait en mairie et en passant devant la maison des demoiselles G..... jetait un coup d'œil indiscret dans leur cuisine située au rez-de-chaussée ; il découvrait alors Mlle Fortunée «assise sur une chaise...dans la position d'une morte, les bras ballants, la tête livide, rejetée en arrière, les yeux vitreux.» Aussitôt il se rendait chez Mr GEOFFROY, conseiller municipal, qui connaissait très bien ces deux sœurs pour s'en occuper et même faire des piqûres à la benjamine Mlle Fortunée à la demande de leur médecin traitant le docteur SICARD du Bar-sur-Loup, cette dernière étant souffrante depuis plusieurs mois.

Le garde-champêtre et Mr GEOFFROY se rendaient sur place et frappaient à leur porte mais sans réponse. Ils constataient alors par la fenêtre de la cuisine que le corps avait été déplacé et qu'il gisait à présent sur un divan, recouvert de couvertures. Finalement Mlle Philomène leur ouvrait la porte et leur déclarait « Que voulez vous faire, elle est morte. Je l'ai étendue sur le divan et je suis remontée dans ma chambre me coucher ».

Informé de cette situation le maire Mr Louis DUHET faisait prévenir le docteur SICARD afin qu'il vienne délivrer le permis d'inhumation. Une fois sur place le docteur examinait le cadavre et en soulevant le cou découvrait des tâches brunâtres qui lui semblaient provenir d'une strangulation. Compte tenu de cette constatation il refusait de délivrer le permis d'inhumation et la mort étant suspecte la justice devait être saisie.

A la demande de Mr le Maire, Mr Emile ROBINI, employé des PTT, informait le parquet de Grasse et le soir même Mr DARGENT juge d'instruction accompagné du substitut du procureur et du greffier se rendaient sur place où les attendaient le docteur PERRIMONT, médecin légiste chargé de l'autopsie, le lieutenant de gendarmerie TOCABENE et deux gendarmes. Pour procéder à l'autopsie le corps avait été transporté dans un local appartenant à Mr Joseph BRIQUET.

Très vite le médecin légiste se rendait compte que les tâches brunâtres que le docteur SICARD avaient constatées sur le cou de la défunte n'étaient pas des traces de strangulation mais en réalité «une épaisse couche de saleté et que toute idée de meurtre devait être écartée», la mort avait bien été provoquée par un arrêt cardiaque.

Philippe BENSA

## LES FAITS-DIVERS

A TOURRETTES-SUR-LOUP,

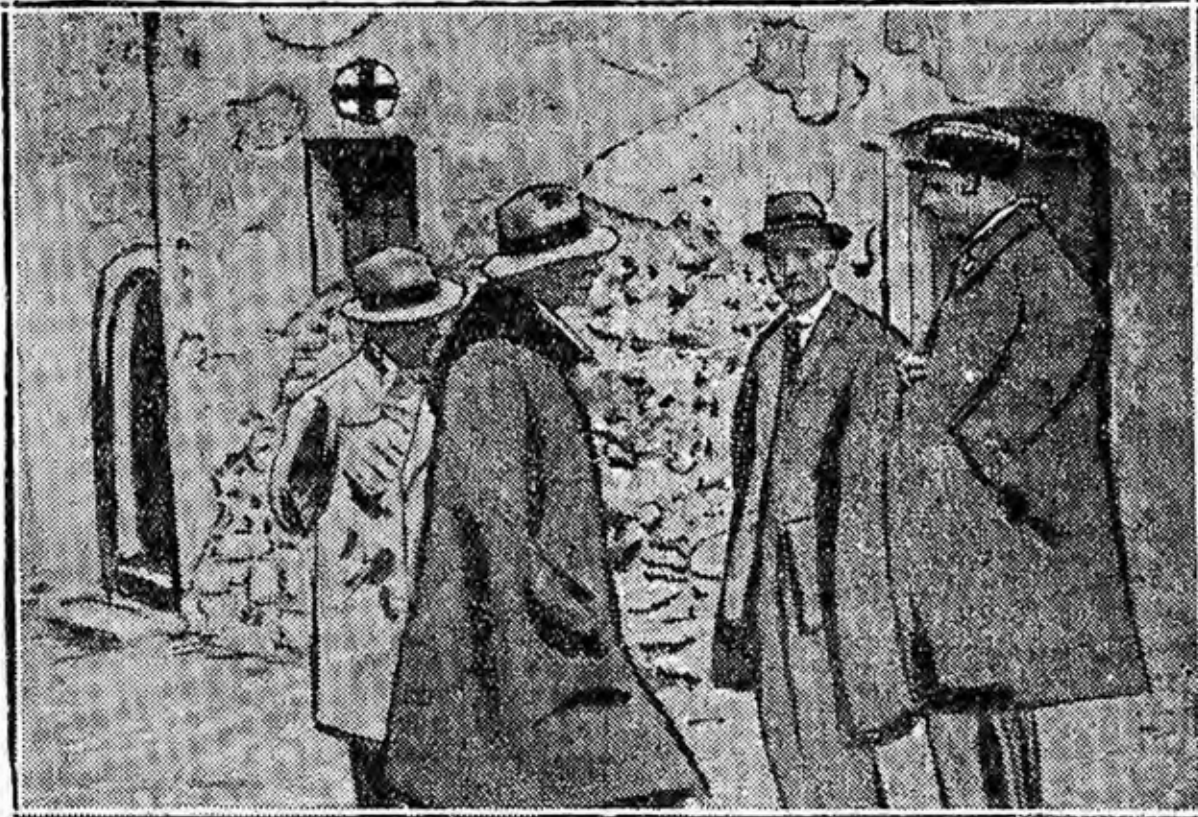
# Une vieille femme que l'on croyait étranglée était morte d'une crise cardiaque

Le médecin cantonal ayant refusé le permis d'inhumation,  
le Parquet de Grasse se transporta sur les lieux  
Le médecin-légiste conclut à une mort naturelle

... moment, dans l'encadrement d'une  
porte, nous apercevons la silhouette du  
juge d'instruction, M. Dargent, et nous  
allons nous renseigner auprès de lui.

### Refus du permis d'inhumation

M. Louis Duhet fit alors prévenir le  
docteur Sicard afin que celui-ci veuille



LE PARQUET DE GRASSE SUR LES LIEUX

De gauche à droite : M. TORTONI, Substitut du Procureur ; M. DARGENT, Juge d'Instruction ; M. MAURIN, Greffier ; Lieut. de Gendarmerie TOCABENE. La + indique la fenêtre à travers de laquelle fut aperçu le cadavre.

« Mort naturelle » nous répond l'aimable magistrat. Le médecin-légiste a bien délivrer le permis d'inhumation.

Le Parquet de Grasse se transporta sur les lieux.



# «Tefal» : un touche-à-tout de génie

Marc Grégoire (1906 - 1996) peintre amateur éclairé dès l'âge de 17 ans, féru depuis toujours de pêche à la ligne et chercheur passionné est devenu tourrettan en 1968.

Tout a commencé au début des années 50 lorsque cet ingénieur à l'Office national d'études et recherches aéronautiques - O.N.E.R.A - a voulu remplacer ses cannes à pêche, faites à l'époque en bambou, par un matériau à base de fibre de verre. Recherchant un anti-adhésif pour les moules de fabrication, il utilisa du «polytétrafluoroéthylène» - PTFE- vulgairement appelé Teflon®. Ce matériau découvert en 1938 au laboratoire de Du Pont de Nemours, dans le New Jersey, fut initialement utilisé par l'armée Américaine pendant la seconde guerre mondiale. Le PTFE, seul produit capable de résister aux acides corrosifs de l'uranium, a servi à réaliser les joints d'étanchéité pour la bombe atomique !

C'est ainsi qu'il trouva un procédé qui permettait l'incrustation du Téflon dans l'aluminium, basé sur l'attaque de ce métal par l'acide chlorhydrique en vue de créer des cavités qui fixent le polymère. Son épouse Colette se plaignant que les poêles attachaient, il eut l'idée d'appliquer sa nouvelle technique sur les ustensiles de cuisine.

Il décide en 1954 de se lancer lui-même dans la production de poêles anti-adhésives et en confie la «commercialisation» à sa femme, bonimenteuse de fortune au magasin «La Riviera» à Paris.

Le 2 décembre 1955 il dépose un brevet, à l'époque la production n'était que de 15 ou 20 poêles par jour et la rupture de stocks était fréquente.

Les débuts ont été difficiles, aucune entreprise spécialisée dans les casseroles n'étant intéressée par le procédé. En 1956 il s'associa à son ami Louis Hartmann, spécialiste du téflon polymère anti-adhérent, pour créer à Sarcelles, dans le Val-d'Oise l'entreprise Tefal S.A., nom déposé le 11 novembre 1957. TEFAL est la contraction de «tetrafluor» et «aluminium». Le produit est lancé sur un stand tenu par Colette aux célèbres « Arts Ménagers » à Paris.



Mais l'entreprise ne décolla pas... Il faudra attendre 1961, qu'un magazine new-yorkais publie une photo de Jackie Kennedy avec une «T fal» à la main pour, enfin, lancer la marque. Les commandes atteignirent un million d'unités le mois suivant. En 1968, la société devint le premier fabricant français d'ustensiles de cuisine.







Dix ans plus tard, la production, soutenue par des efforts publicitaires massifs, atteignait les 25.000 poêles par jour, que l'on pouvait trouver dans 53 pays. Les Etats-Unis, particulièrement enthousiasmés devinrent le principal client, un distributeur américain en commanda une fois 25 avions remplis, c'était de la folie !

En 1968 à l'approche de la date d'expiration du brevet (la durée est de vingt ans), Marc Grégoire eut l'idée de le céder à La Cie Dupont-de-Nemours. Sa première poêle fabriquée est déposée dans leur musée à Wilmington (Etats-Unis). Puis il vendit son entreprise qui comptait 600 employés à la société SEB.



C'est alors qu'il se lança dans l'immobilier dans les Alpes-maritimes avec deux de ses trois enfants. Il construisit sa maison dans les collines de Tourrettes et réalisa une quinzaine de programmes immobiliers à Vence et dans les environs, décorant lui-même les halls d'entrée de ses peintures murales. Secteur qu'il abonna la crise se profilant.

## De la poêle au toiles !



N'ayant jamais totalement abandonné la peinture (ni la pêche!) malgré ses activités professionnelles, il s'y adonna alors avec frénésie. Les nus féminins aux modelés parfaits, les paysages plus vrais que nature, et les reproductions grand format de toiles de maîtres devinrent alors son quotidien.







Recherchant toujours le moyen le plus productif pour parvenir à ses fins, il préparait lui-même ses supports et fabriquait et taillait ses pinceaux en fonction des motifs à réaliser, cheveux, fourrure, feuillage, etc. On peut parler de boulimie puisqu'il peignait environ 3 toiles par jour. Soit plus de mille par an ! Il en eu jusqu'à près de 3.000 entreposées dans son atelier, ayant toujours refuser de les vendre, son but n'étant que la création et le perfectionnement de la technique.

Colette Grégoire étant un des piliers du Club les Violettes, ils eurent l'idée d'en créer une nouvelle animation baptisée 'Atelier Grégoire' . Pendant une quinzaine d'année, chez eux, ils accueillirent 3 fois par semaine, des apprentis-peintres, le maître dispensant ses critiques acerbes et moqueuses autant que ses conseils avisés, la maîtresse de maison préparant le thé de 17 heures!







Dans cette ambiance studieuse mais conviviale, chaque participant étant heureux de bénéficier du savoir-faire d'un des artistes les plus productifs de la région.

Ses oeuvres et celles de ses élèves ont été exposées tous les ans dans les salles du château.

*«Je ne suis pas vieux dans ma tête, cela me plaît pas d'avoir 90 ans»* confia t-il quelques semaines avant son décès survenu huit jours précédant son quatre-vingt dixième anniversaire. Pour la cérémonie ses disciples lui ont offert une dernière palette... colorées.



Ce turrettan méconnu du grand public a laissé pourtant une trace dans notre quotidien à tous car comme il disait lui-même *« les cardiaques me doivent une fière chandelle ... je leur aurai permis de prolonger leur vie en réduisant, grâce à ma poêle, la présence de corps gras dans la nourriture ! »*

Tout comme les marques «Scotch» ou «Frigidaire» sont devenues des noms courants, le nom de « TEFAL » restera à jamais «attaché» à toute poêle anti-adhésive, une grande invention vendue à plusieurs milliards d'exemplaires dans le monde. Merci Marc Grégoire!





TOURETTES-sur-LOUP (Alp)

*Carte postale écrite en 1918*





es-Maritimes) — Groupe Scolaire





# Tourrettes vu par Marie Prisca



*Les maisons en rangs serrés,  
Dévalent les rochers  
A la rencontre des oliviers.  
Tourrettes, du haut de son promontoir  
Regarde passer l'Histoire!  
Derrière elle, tous les siècles  
Ont déposé les armes,  
Depuis l'arquebuse des archers,  
Jusqu'à Napoléon, avec sa grande armée.  
Elle a connu la gloire,  
Elle a connu la guerre,  
Mais son âme est restée, accrochée dans les pierres,  
Son âme paisible et accueillante comme ses maisons,  
Qui se donnent la main,  
Pour faire la ronde, au dessus du ravin.  
Son âme chevaleresque,  
Que lui a légué le Marquis de Tourrettes;  
Son âme de poète aussi,  
Tourrettes habitée par les Muses  
Est devenue pour tout artiste  
Un refuge.  
Elle n'a gardé du passé,  
Que les vestiges de la beauté;  
Ses toits couleur de miel,  
Ses pierres patinées par le temps,  
Sont pour les yeux,  
Un enchantement.  
Ici, comme au bon vieux temps,  
La rue appartient aux enfants;  
Les autos restent sagement à l'entrée,  
Sur la jolie place ombragée  
Par les pins les ormes et les lauriers.  
Du haut de sa Tour,  
L'horloge sonne l'heure,  
Paisiblement, tranquillement,  
Trop tôt, ou trop tard,  
Un peu à la fantaisie,  
C'est le Midi !!  
Ici, le temps, ce n'est pas vous qui courez après lui,  
C'est lui qui vous suit!  
Dans ce petit coin de Paradis,  
L'important, c'est la Vie!  
Vous retrouverez le rythme,  
La merveille des temps anciens,  
Le travail à la main:  
A l'entrée, le potier vous accueille avec la beauté,  
La beauté des formes et des coloris.  
Promenez-vous dans les ruelles en escalier,  
Vous découvrirez le bois d'olivier,  
Vous entendrez le cliquetis régulier,  
Des métiers à tisser;  
Vous verrez des peintres,  
Sur bois sur toile, sur soie;  
Vous serez émerveillés par le fer forgé,*





*Les icônes en étain repoussé,  
Charmés par les moutons de terre cuite,  
Les hérissons aux toisons de gazon,  
Et Tess'Art, avec ses bouteilles cassées,  
Fait des merveilles dans son atelier, !  
A Tournettes, vous retrouverez,  
Le goût du pain, du pain cuit au bois  
Avec du vrai levain !  
Et si vous quittez le vieux village  
Pour prendre, avec les paysans,  
Le chemin des champs,  
Vous saurez que Tournettes  
Est par-dessus tout,  
La CITE des VIOLETTES!  
Il y en a partout,  
Sous les oliviers, dans les champs,  
Sur les collines ensoleillées,  
En sillons droits et serrés;  
Pendant vos promenades,  
Dans les petits chemins,  
Vous serez grisés de leur parfum !  
Si vous allez plus haut, dans la montagne,  
Vous aurez sous les yeux,  
Une merveilleuse campagne,  
Des cyprès, des pins,  
Un horizon sans fin,  
Le ciel, la mer,  
Toute la Provence,  
Tout le soleil,  
La lavande et le thym,  
Les mimosas, le romarin.  
Notre chère Provence,  
Avec son charme et ses parfums!  
Notre chère Provence,  
Où l'on se dispute en chantant!  
Comment faire autrement,  
Té ! c'est l'accent...  
Vous aurez la chance de rencontrer  
A la tombée du jour,  
Un vieux berger, son chien  
Et ses moutons sur le retour;  
Ils vont vers la bergerie,  
Perchée comme un nid d'aigle,*

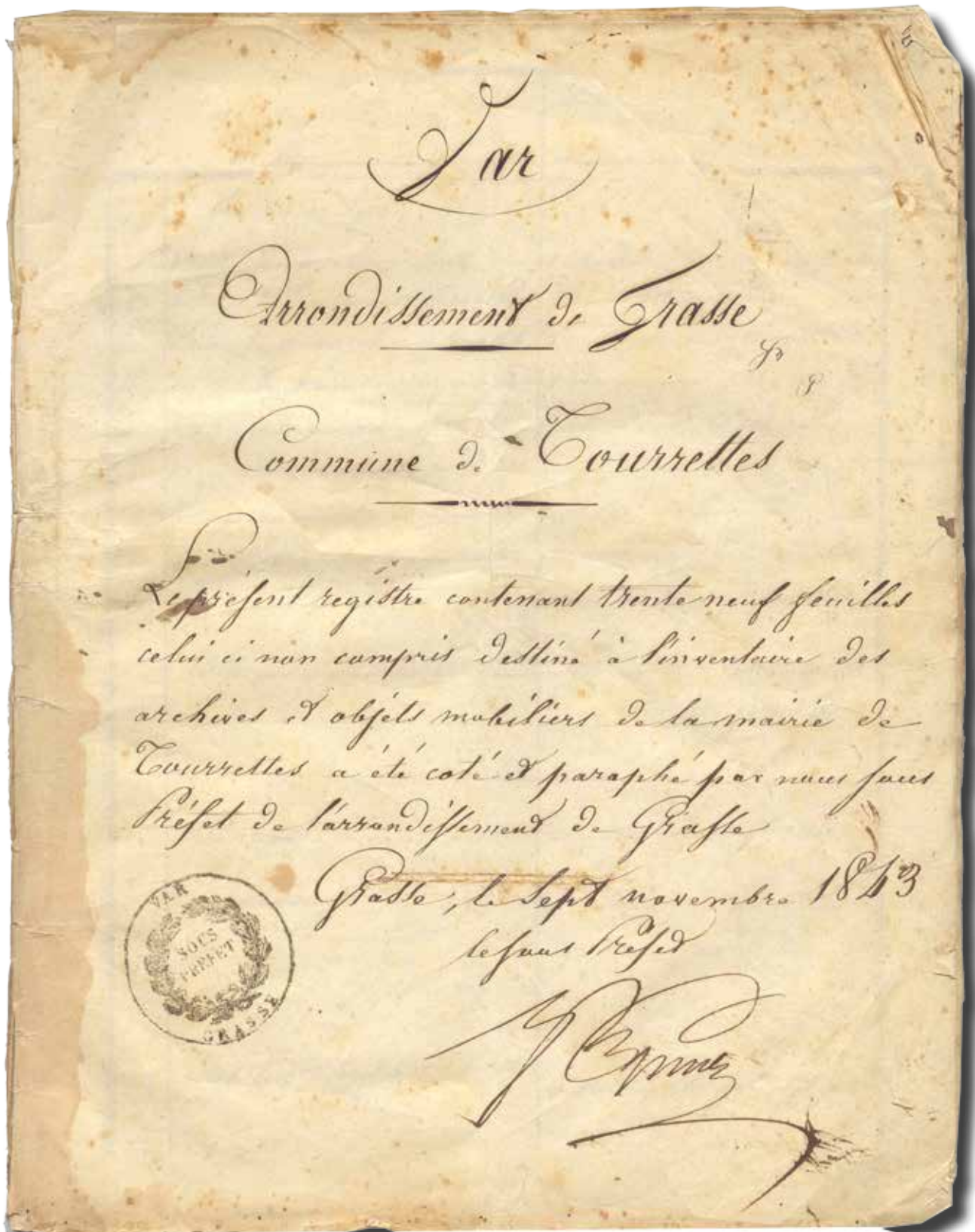
*Un nid d'aigle pour des brebis !!!  
Tournettes, de son étrave,  
Fend les flots agités du temps,  
Mais garde tout l'équipage  
A l'abri des tempêtes et du naufrage.  
Les flots du XX, siècle,  
Viennent battre à ses pieds,  
Sans troubler sa paix, et sa tranquillité,  
Tournettes, du haut de son promontoir,  
Regarde passer l'Histoire !...*

*Marie Prisca*  
Marie Prisca

# Inventaire des objets mobiliers ...

Le 15 novembre de cette année « nous le maire de Tourrettes, après avoir, en exécution de la circulaire de Mr le Préfet en date du 29 Juillet 1842, classé et mis en ordre les archives et les objets mobiliers de la Mairie, en avons rédigé et clos le présent inventaire certifié exact en chacune de ses parties ».

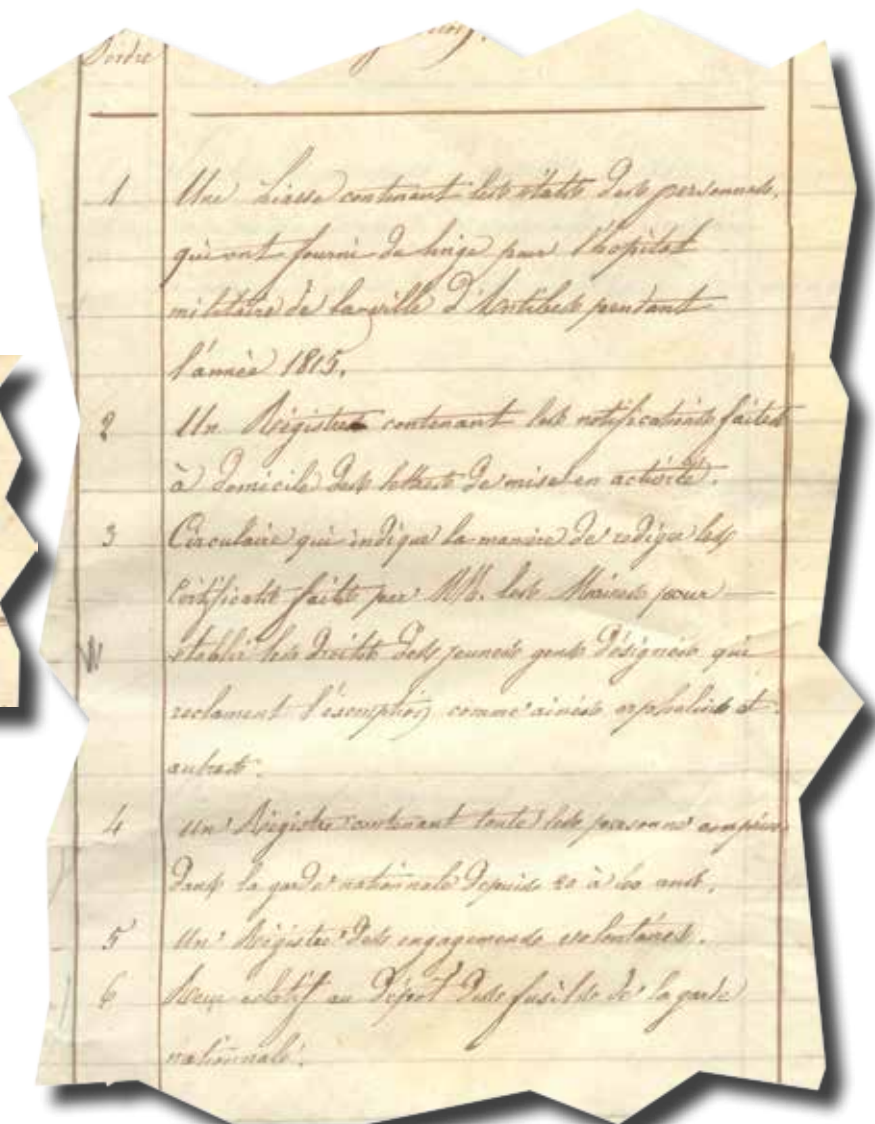
Cet inventaire signé par le Maire, Pierre Garent, et vérifié par les membres du conseil délégués à cet effet, répertorie les actes administratifs et documents réglementaires de toute sorte, mais aussi divers papiers qui attirent l'attention par leur côté fourre-tout.





## ... de la commune en 1843

Ainsi, le feuillet H -  
Affaires militaires mentionne :  
« une liasse contenant les états des  
personnes qui ont fourni du linge pour  
l'hôpital militaire de la ville d'Antibes  
pendant l'année 1815 ».



Le feuillet I -  
Police mentionne :  
« l'état des fusils de calibre trouvés chez  
les particuliers de la commune et envoyés à  
la Sous-Préfecture le 29 Octobre 1813 ».

A page of a document with a scalloped edge, labeled 'I Police'. It contains a table with two columns: 'Désignation' and 'Détails et Observations'. The table has two rows of data.

no ordre	Désignation	Détails et Observations
1	Achetés de passaports depuis 1830 à 1843.	en une liasse dans plusieurs annuaires
2	un registre contenant les passaports délivrés dans la commune depuis l'an 1847 à 1850	non relié.

N <sup>o</sup> ordre	Designation
1	Arrêt de Mr le Préfet qui déclare le S <sup>r</sup> Prince avant-cousin de la commune de la source de St 20/109.
2	Autorisation de Mr le Préfet d'un crédit de 200 francs le procès entre la commune et S.A le Prince d'Essling.
3	Etat des feux de Calibre tombés chez les Particuliers de la Commune et soumis à la Sous-Préfecture le 29 Mars 1832.
4	Une liasse contenant la Délib <sup>er</sup> du conseil Municipal et autres pièces portant rejet de la pétition de S <sup>r</sup> Joseph Isnard ex sergent retiré.
5	Procès verbal des commissaires dressé en 1807.
6	Registre contenant les registres de l'Etat civil de la commune depuis l'année 1809.
7	Etat d'inscriptions au grand livre de la Dette publique avec le Double de liquidation regardant la commune de St Louis non vendus.
8	Registre de souscriptions pour le monument à ériger à la mémoire de Monseigneur le Duc de Berry.
9	Lettre de Mr le sous Préfet relative au choléra morbus, et son instruction.
10	Arrêtation de Marie levard veuve Mallet relative à la source de St 20/109.

P.

*Pièces Diverses*

Le feuillet P -

Pièces diverses fait état, entre autres, de la « **réclamation de Marie Isnard, veuve Mallet, relative à la source du Pré** », d'une « **liasse... portant rejet de la pétition du Sieur Joseph Isnard, ex-sergent retiré..** », de la « **lettre et de l'instruction de Mr le sous- Préfet relative au choléra morbus (1)** ».

Année 1832.

*Comme Du Cholera Morbus*

**REGISTRE**

Contenant vingt-neuf feuillets, cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Seine-Marne, de

**CHOLERA-MORBUS.**

**Avis.**

Les victimes de la terrible maladie qui nous afflige ne seraient pas aussi nombreuses, si chacun voulait veiller, avec plus de soin, à sa propre santé.

Il paraît démontré que les atteintes du choléra ne sont pas tellement redoutées qu'on se puisse les prévenir et se empêcher ou au moins en diminuer les effets, que chacun fasse donc attention, dans ses temps ordinaires, aux modestes indications qu'il éprouve, en consultant les instructions qui sont ci-jointes :

1<sup>o</sup> Facilité des symptômes précurseurs.

et même quelquefois, sans dégoûtement de l'appétit.

Dès les premiers symptômes, il faut se hâter de prendre des précautions en faire appeler tout de suite un médecin.

Dans tous les cas, on attendra son arrivée, le malade devra se mettre au lit; ne pas manger pendant une certaine durée de temps; ne se lever, se coucher, se baigner que sous les auspices possibles, afin de respecter à la fois son imagination et son corps.

Il faut que chacun se procure bien de cette notice, et que le médecin en soit en possession.

On y relève aussi le « **registre de souscription pour le monument à ériger à la mémoire de Monseigneur le duc de Berry (2)** » et l'« **autorisation de Mr le Préfet d'un crédit de 200 francs pour le procès entre la commune et S.A le prince d'Essling (3)**».



Duc de Berry

(1) La deuxième pandémie de choléra asiatique gagne Moscou en 1830, Berlin en 1831, pour finalement atteindre la France en mars 1832.

(2) Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, mort assassiné à Paris le 14 février 1820, est le fils de Charles-Philippe de France futur Charles X.

(3) L'appellation de prince d'Essling est un titre de victoire qui fait référence à la bataille d'Essling du 20 au 22 mai 1809 et octroyé au Maréchal Masséna



Le dernier feuillet, non numéroté, liste comme dans un inventaire à la Prévert le mobilier de la Mairie où figurent en vrac, côte à côte, un sceau de la Mairie avec sa boîte, un tambour monté pour la Garde Nationale, deux grosses marmites en bronze pesant 30 kilos et un chaudron en cuivre de 17 kilos « pour y faire les soupes économiques en temps de disette », en quelque sorte les restos du cœur de l'époque, qui côtoient le buste du Roi (4).



1843

*Mobilier de la Mairie.*

<i>Désignation</i>	<i>Observations</i>
un <sup>e</sup> Cassier contenant l'Alphabet.	en bois de Pin
un <sup>e</sup> Sceau de la Mairie avec sa boîte.	
un <sup>e</sup> Buste de N <sup>o</sup> 1.	
un <sup>e</sup> Tambour brésilien	bois usé
10 Chaises bois de pin	Pin usées
2 Tables bois de pin	
2 Marmites en bronze pesant trente kilos et cinq autres de même trentecinq et six autres	
un Chaudron en cuivre pour y faire les soupes économiques	
en temps de disette pesant dix sept kilos et cinq autres.	
un <sup>e</sup> Tambour monté pour la garde nationale.	
Certifié exact par nous, Maire de la commune d'Alger le 15 novembre 1843	
<i>Jarant</i>	
Vu et dirigé par nous, Député du conseil municipal le 22 novembre 1843.	
<i>Cure</i>	
<i>Cure</i>	

(4) Louis Philippe, roi de 1830 à 1848, lors de la monarchie dite de Juillet.



## A la recherche du Tourrettes d'antan



ECOLE DES FILLES - 8, rue de la Bourgade (environ 1895)

1. Mme Valentine Pelassy, notre centenaire - 2. Mme Ricord, mère de Mme Henri Lece -  
3. Mme Pons, grand-mère de M. Christian Pons - 4. Mme Poma, mère de M. Emile Poma - 5. Mme Vogade, institutrice

Mme Delmon, institutrice à l'école du village, eut l'idée de faire une approche de l'histoire inscrite au programme de sa classe (CP/CE1/CE2) à partir de témoignages sur la vie locale d'autrefois.

Elle proposa aux responsables du club interâges "Les Violettes", qui compte parmi ses adhérents d'authentiques Tourretans actuellement à la retraite, d'organiser une rencontre dans ce but. M. Emile Poma et Mlle Arlette Tarel, respectivement Président et vice-Président

te du club, accueillirent ce projet avec enthousiasme et regroupèrent autour d'eux Mmes Gasquet, Isoardi, Marchisio, Marro et M. Isoardi.

La date de la rencontre fut fixée au samedi 22 décembre et on s'y prépara activement de part et d'autre. Le jour tant attendu arriva et tous se retrouvèrent au Moulin de Baussy.

L'institutrice répartit les enfants par petits groupes encadrés par un parent d'élèves et un membre du club. Durant une heure environ, les "papis" et les "mamies" (vocables familiers mais combien affectueux !) se replaçant dans le contexte de leur enfance, répondirent aux questions pertinentes de leurs jeunes interlocuteurs vivement intéressés par l'évocation de ce passé plein de mystère pour eux. Puis on se réunit autour des documents exposés : cartes postales, livres, vêtements et photographies qui suscitèrent de nouvelles questions. Des enfants, de jeunes adultes purent être identifiés, souvent

avec amusement, parfois avec émotion.

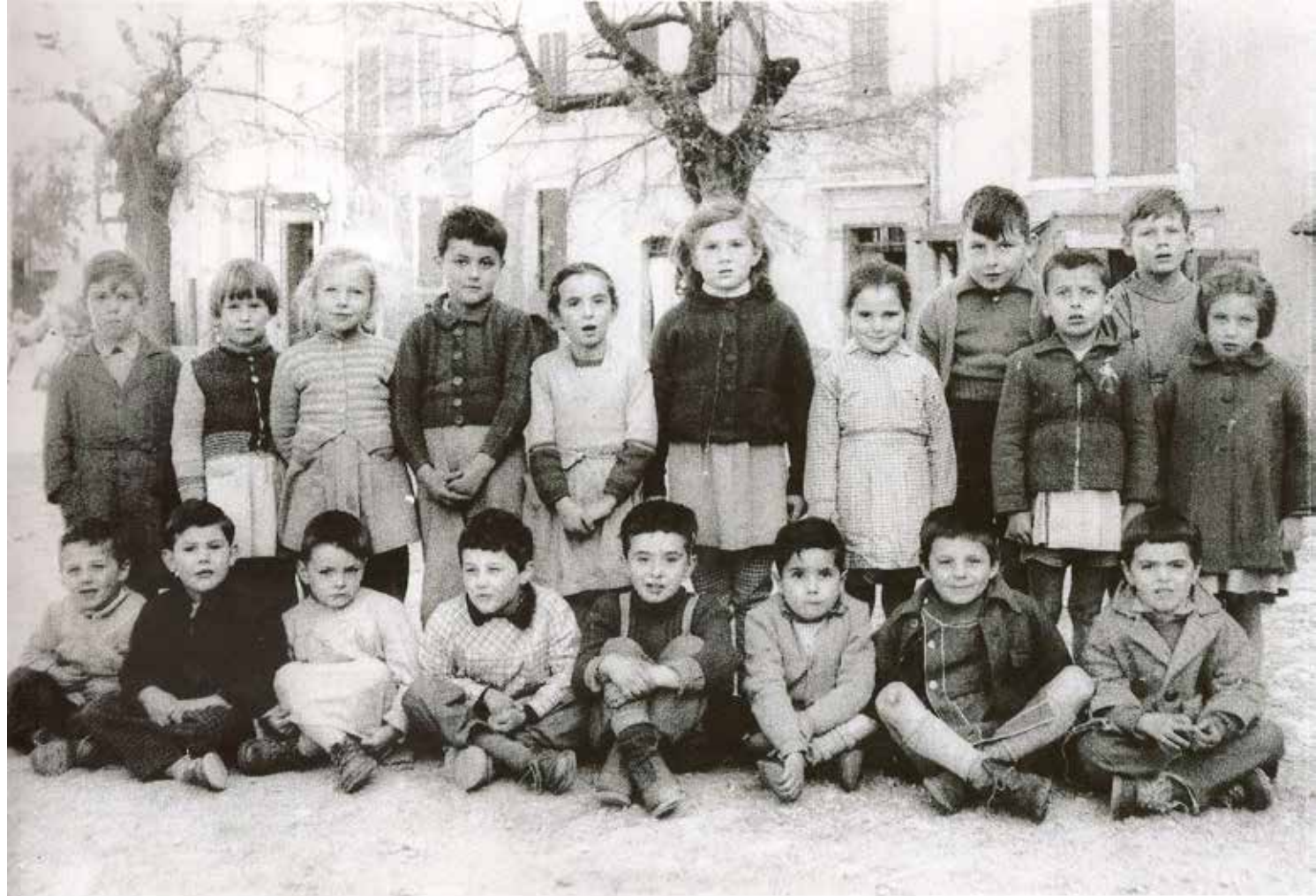
Cette sympathique réunion s'acheva autour du verre de l'amitié offert par la classe de Mme Delmon aux membres du club "Les Violettes" pour les remercier de leur précieux concours.

Par delà l'objectif pédagogique visé - qui fut largement atteint -, cette rencontre fut très enrichissante pour les trois générations ainsi réunies. Tout particulièrement pour ces petits écoliers, issus d'horizons très divers, qui l'espace d'une matinée se sont identifiés à ces enfants d'autrefois, contemporains de leurs propres grands-parents, et qui vécurent dans ce village qui est le leur aujourd'hui.

Cette expérience révèle l'intérêt que revêt pour nous tous l'histoire du Tourrettes d'hier, dont les seuls témoins sont les "anciens" de la commune : véritable tradition orale qu'il faut absolument préserver afin de la transmettre à notre tour aux Tourretans de demain.







«Il y a près de 25 ans dans un bulletin municipal, l'importance de la transmission de la mémoire collective de notre village était soulignée. Plus que jamais cela reste d'actualité et le travail des membres de la SHT s'inscrit dans cette démarche»

*«envoyez-nous les années scolaires qui correspondent aux photos de ces deux dernières pages»*





